

Le rebond de la production est un effet de rattrapage

En 2020, la suspension des tournages et les contraintes de déplacements à l'étranger durant plusieurs mois en raison de la crise sanitaire ainsi que les incertitudes sur l'ouverture des salles et la fréquentation du public ont entraîné une baisse de la production cinématographique. Ces contraintes et ces incertitudes ont perduré en 2021 si bien que seulement 135 films d'initiative française, c'est-à-dire à financement majoritairement français, sont réalisés. Il s'agit du plus bas niveau enregistré depuis au moins dix ans. En revanche, la production incluant les films en cours ou à venir a enregistré un net rebond en 2021. Le nombre de films agréés par le CNC pour bénéficier du soutien à l'industrie cinématographique¹ s'est élevé de 237 en 2020 à 340 en 2021, dont 265 films d'initiative française. Cette très forte progression (43 %) qui survient après la chute de 2020 (- 21 %), traduit un effet de rattrapage.

Toutefois, le rattrapage de la production n'est pas achevé. Si l'on prend pour référence la période 2017-2019 durant laquelle la production totale est restée quasi stable sur un palier de 300 films agréés par an, le recul dû à la crise sanitaire est encore perceptible : le nombre moyen de films agréés en 2020 et 2021 est de 289, inférieur de 4 % à celui des trois années précédentes (graphique 1). Cet écart tient aux films de fiction et aux films documentaires (respectivement - 5 % et - 7 %). En revanche, les films d'animation n'ont pas pâti de la crise. Leur nombre est de 11 en moyenne en 2020-2021 au lieu de 7 par an en moyenne au cours des trois années antérieures. Enfin, le rebond de 2021 ne profite pas aux nouveaux réalisateurs. Parmi les films d'initiative française, la part de premières œuvres fléchit de 31 % en 2020 à 25 % en 2021.

Les coûts, les budgets et les financements, hors aides exceptionnelles de l'État, sont en baisse mais les investissements en hausse

Pour les films d'initiative française qui constituent près de 80 % des films agréés, la crise a entraîné un glissement des productions à budget élevé vers des productions plus modestes. Celles dont le devis dépasse 5 millions d'euros voient leur nombre se réduire de 24 % entre la période 2017-2019 et les années 2020-2021, tandis que le nombre de films au devis compris entre 2 et 5 millions d'euros augmente de 20 %. Les plus petites productions, d'un devis inférieur à 2 millions d'euros, sont à peine moins nombreuses, à hauteur de - 3 %.

Cette évolution des devis prolonge la baisse du coût moyen des films d'initiative française réalisés (graphique 2), - 23 % à euros constants en 2020-2021 par rapport aux trois années antérieures, qui ne résulte pas seulement de l'absence de superproductions à plus de 30 millions d'euros, mais d'une réduction plus globale des dépenses. Celle-ci s'inscrit dans un contexte de baisse tendancielle des financements définitifs par film réalisé, qui est à l'œuvre depuis une dizaine d'années et que la crise a renforcée. Ainsi les financements nationaux par film d'initiative française ont-ils diminué de 21 % en euros constants de 2012 à 2019 puis de 20 % de 2019 à

1. Ce sont les films ayant reçu l'agrément d'investissement, facultatif selon la nature des financements, ou, à défaut, l'agrément de production qui intervient une fois le film réalisé. Il se passe en moyenne dix-huit mois entre les deux agréments. En 2021, 340 films ont reçu l'un des deux agréments du CNC, dont 135 l'agrément de production.

2021. Durant ces deux mêmes périodes, les financements étrangers à une coproduction majoritairement française ont diminué de 4 % puis de 15 %.

Les chaînes de télévision et plus encore les sociétés françaises mandatées pour l'achat de droits dans les circuits de distribution réduisent leur apport à un film durant les deux années de crise et prolongent ainsi la tendance à la baisse observée au cours des années 2010. Mais l'inflexion majeure concerne le financement public définitif par film (graphique 3), hors mesures exceptionnelles consécutives à la crise sanitaire (encadré). Alors qu'il était orienté à la hausse de 2012 jusqu'en 2020 (+ 35 % en euros constants par film d'initiative française entre ces deux dates), il diminue de 29 % en 2021, pour les deux tiers en raison de l'affaiblissement du crédit d'impôt qui résulte de la baisse du coût moyen d'un film. Aux 115 millions d'euros de financements publics définitifs en 2021 s'ajoutent les mesures exceptionnelles de l'État affectées directement à la production cinématographique. Elles représentent 17,2 millions d'euros après 5,1 millions d'euros en 2020.

Par ailleurs, si les financements définitifs sont en recul en 2021, les investissements nationaux sont en revanche en nette progression et ils font plus qu'épouser le rebond de la production. En effet, en 2021, ces investissements par film d'initiative française augmentent de 26 % en euros courants par rapport à 2020. Cet effort financier tient principalement aux producteurs (8 points), aux pré-achats des diffuseurs (6 points) et à la participation française dans les mandats étrangers pour la vente de films en dehors des pays coproducteurs (5 points). À l'inverse, les investissements étrangers par coproduction majoritairement française déclinent encore de 22 % en 2021 après une chute de 34 % en 2020.

L'offre cinématographique et la fréquentation des salles demeurent réduites

Compte tenu des délais entre la production et les investissements d'un côté, et l'exploitation de l'autre, le retour en salle de films d'initiative française reste limité en 2021. Il profite toutefois du déstockage de films n'ayant pu sortir sur les écrans en 2020 en raison des confinements. Le nombre de films d'initiative française exploités en première exclusivité est ainsi passé de 195 en 2020 à 247 en 2021, soit une progression de 35 %, mais il demeure nettement inférieur à son niveau d'avant crise, à savoir 391 films en 2019 (- 37 %). Le nombre de films inédits américains augmente bien plus fortement, de 63 %, mais l'écart à son niveau de 2019 est encore de - 40 %. Au total, toutes nationalités confondues, l'écart est proportionnellement quasi identique (- 39 %) entre les 455 films inédits de 2021 et les 746 de 2019 (graphique 4). Enfin, bien que les sorties dans les salles de films d'art et essai aient progressé de 31 % en 2021 par rapport à 2020, elles sont encore inférieures de 36 % à leur niveau de 2019.

La fermeture des salles de cinéma (138 jours en 2021 contre 162 en 2020) ou les conditions restrictives de leur ouverture en raison de la crise sanitaire ont conduit les exploitants à réduire fortement le nombre de films et de séances : 6 184 films sont projetés en 2021, davantage certes que les 5 743 en 2020, mais bien en deçà des 8 207 en 2019 (- 25 %). En 2021, les exploitants ont réduit drastiquement, de 37 % par rapport à 2019, le nombre de séances par film sorti les années précédentes. Ils ont privilégié les films en première exclusivité dans leur programmation. Le nombre de séances par film inédit a progressé, mais il demeure à un faible niveau, laissant supposer une courte durée de vie en salle. En revanche, ces films sortis en salle en 2021, moins nombreux qu'avant la crise, ont gagné en visibilité sur les écrans en début d'exploitation. Le nombre d'établissements où ils sont projetés en première semaine est en nette augmentation (graphique 5).

La fréquentation a suivi une évolution similaire à celle de l'offre cinématographique : elle enregistre une reprise qui la laisse toutefois très en retrait de son niveau d'avant-crise. Avec 95,5 millions d'entrées, tirée par les films en première exclusivité mais affaiblie par les films plus anciens, elle rebondit de 46 % par rapport au très bas niveau de 2020 (65,3 millions d'entrées). Mais elle demeure inférieure de 55 % aux 213,2 millions d'entrées de 2019 (graphique 6).

Le rebond de la fréquentation profite bien davantage aux films américains qu'aux films français en première exclusivité. De 2020 à 2021, le nombre moyen d'entrées par film s'accroît de 37 % pour les premiers, de 8 % pour les seconds. Par ailleurs, la reprise de la fréquentation en 2021 ne bénéficie pas aux films d'art et essai en première exclusivité. Leur nombre moyen d'entrées diminue de nouveau en 2021, de 16 % par rapport à l'année précédente après avoir reculé de 35 % en 2020, et se situe 45 % en deçà du niveau de 2019 (graphique 7).

Les spectateurs habitués des salles de cinéma sont moins nombreux et n'ont pas retrouvé leurs habitudes d'avant la crise

En 2021, un peu plus d'un Français sur deux (32,7 millions) au lieu de deux Français sur trois avant la crise (plus de 40 millions) sont allés au cinéma. La crise en éloigne non plus les spectateurs occasionnels comme en 2020, mais les habitués qui s'y rendent au moins une fois par mois. Leur proportion dans le public, supérieure à 30 % avant la crise, qui avait culminé à 47 % en 2020, chute à 27 % en 2021. Le prolongement de la crise semble avoir eu raison de la pratique cinématographique de nombreux actifs dont la part dans les habitués recule de 51 % en 2020 à 43 % en 2021. Et si les spectateurs habitués intensifient leur fréquentation des salles de cinéma en 2021 par rapport à 2020, ils ne recouvrent pas pour autant leur assiduité d'avant la crise (graphique 8).

La désaffection du public, plus marquée dans les tranches d'âge intermédiaires (25-49 ans) en 2020, concerne désormais les seniors, c'est-à-dire les personnes âgées d'au moins 50 ans. Ils représentent seulement 30 % du public en 2021 au lieu de 34 % en 2020 et 32 % en 2019, alors que leur poids démographique, en augmentation régulière, atteint 42 % de la population en 2021. Ils concentrent toutefois 42 % des entrées et cette part, qui ne dépassait pas 37 % en 2019, s'est accrue durant la crise. En effet, s'ils sont moins nombreux à se rendre dans les salles de cinéma, ils s'y rendent cependant plus souvent que les autres : 4,1 entrées en moyenne en 2021 contre 2,4 pour les moins de 50 ans (graphique 9).

La projection cinématographique est le secteur culturel le plus éprouvé par la crise

En 2021, 46 % des établissements connaissent une faible activité en réalisant moins de 10 000 entrées. C'est toutefois une amélioration par rapport à l'année 2020 où la proportion était de 54 %, mais une situation encore bien dégradée en comparaison de l'année 2019 où elle ne dépassait pas 22 %. Malgré un léger redressement en 2021, le chiffre d'affaires de la projection cinématographique n'en est pas moins réduit de moitié par rapport au niveau de 2019 (graphique 10). La perte atteint 952 millions d'euros en 2021 après s'être élevée à 1,13 milliard d'euros en 2020. Au premier trimestre 2022, le chiffre d'affaires demeure inférieur de 36 % à son niveau d'il y a trois ans. La projection cinématographique est le secteur culturel le plus éprouvé par la crise. Une amélioration se dessine toutefois au deuxième trimestre 2022. La perte de chiffre d'affaires au regard du même trimestre de 2019 est de 12 %, la plus faible jamais enregistrée depuis le début de la crise sanitaire.

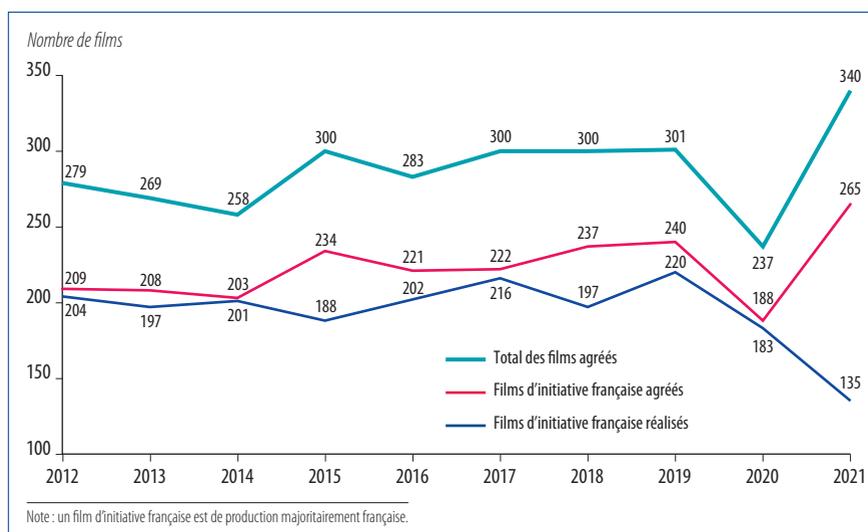
Les aides exceptionnelles de l'État consécutives à la crise sanitaire

Le secteur cinématographique bénéficie de mesures exceptionnelles de l'État. Au total, elles atteignent un montant de 277 millions d'euros (elles étaient de 147 millions d'euros en 2020). Elles comprennent une dotation de 165 millions au titre du plan de relance, un accompagnement du secteur cinématographique de 80 millions lors de la réouverture des salles en mai 2021, enfin un dédommagement de 32 millions des effets du passe sanitaire sur la fréquentation des salles.

Pour en savoir plus

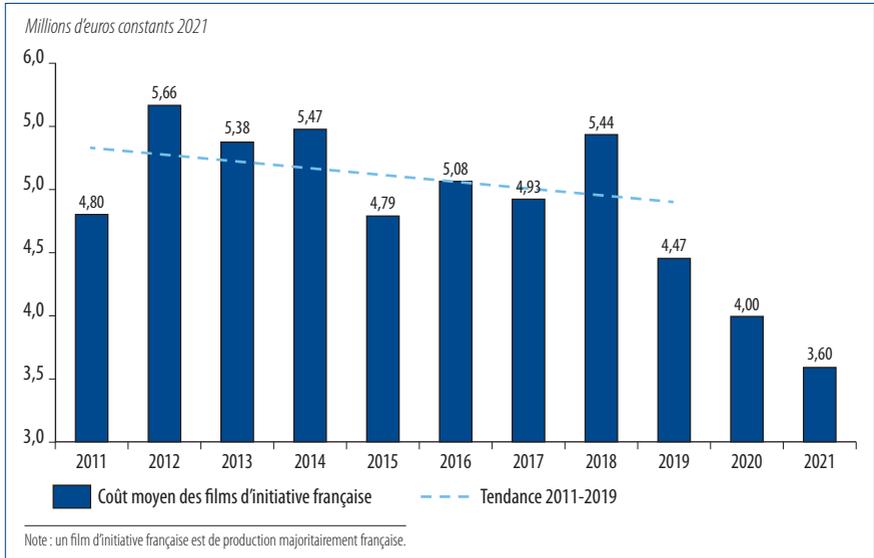
- « La production cinématographique en 2021 », *Les Études du CNC*, mars 2022
- « Les coûts de production des films en 2021 », *Les Études du CNC*, mars 2022
- « Bilan 2021 du CNC », mai 2022
- « Le public du cinéma en 2021 », *Les Études du CNC*, septembre 2022
- Ludovic BOURLES et Yann NICOLAS, *Analyse conjoncturelle du chiffre d'affaires de la culture au 2^e trimestre 2021*, Paris, Ministère de la Culture, DEPS, octobre 2022

Graphique 1 – Nombre de films réalisés ou agréés, 2012-2021



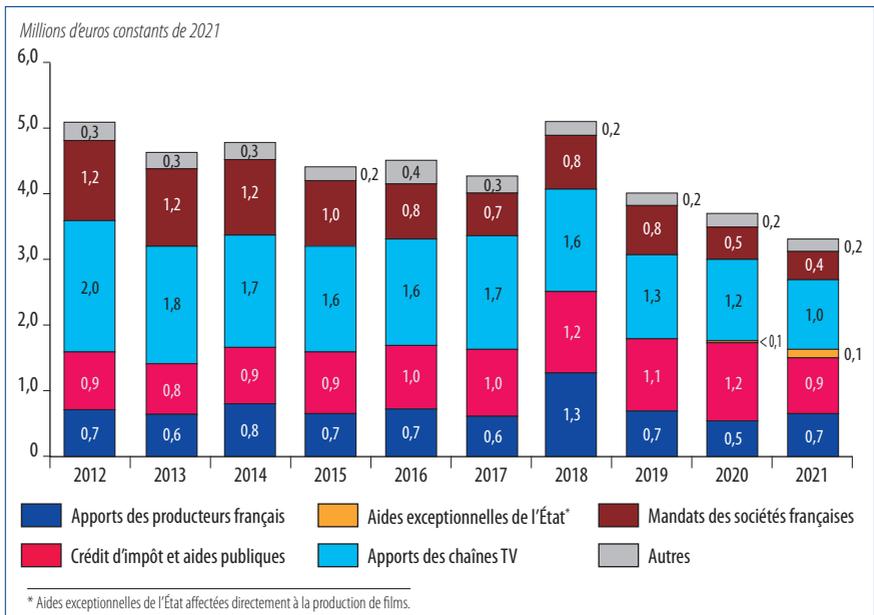
Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture, 2022

Graphique 2 – Coût moyen des films d'initiative française, 2011-2021



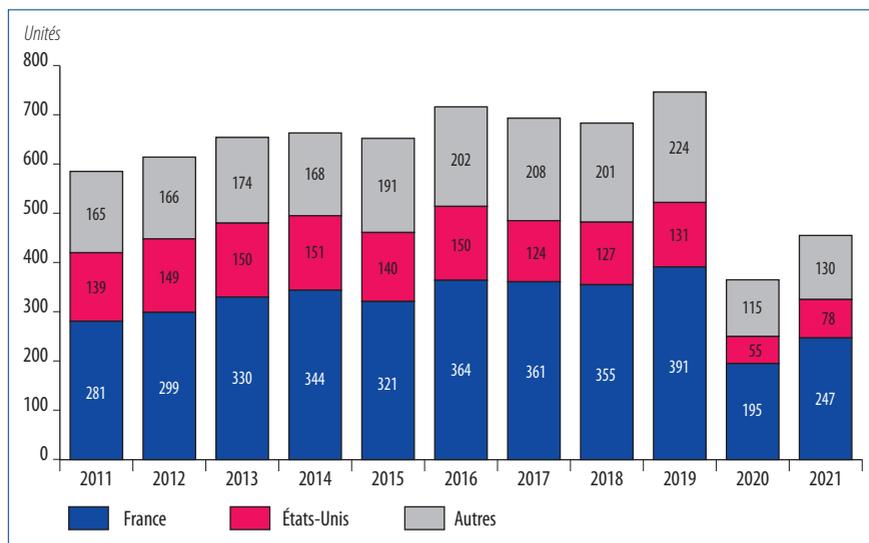
Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture, 2022

Graphique 3 – Financements français par film réalisé, 2012-2021



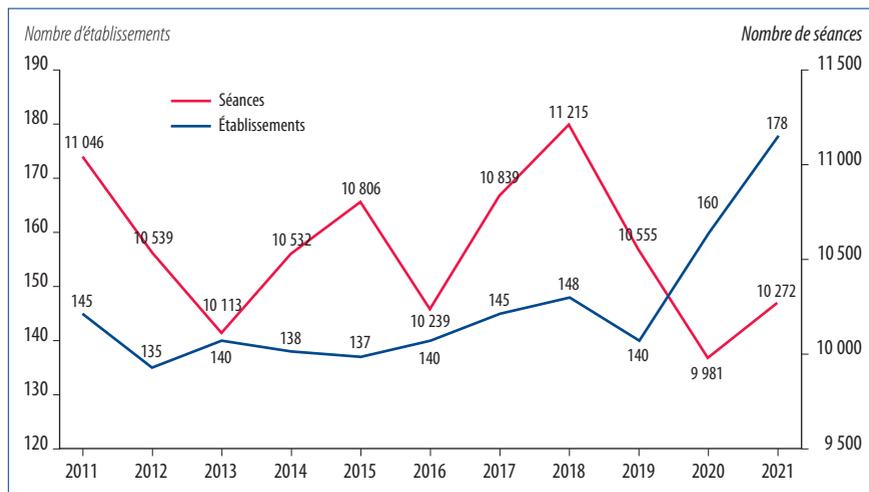
Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture, 2022

Graphique 4 – Nombre de films par nationalité exploités en première exclusivité, 2011-2021



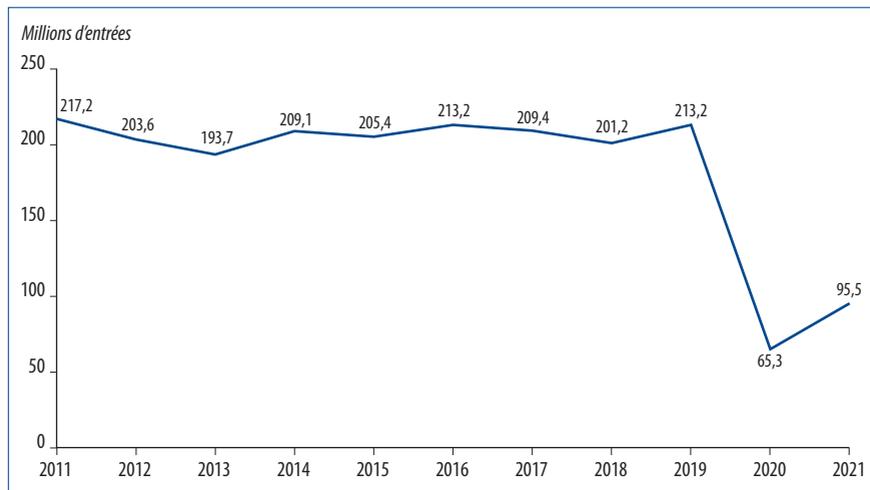
Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture, 2022

Graphique 5 – Nombre d'établissements en première semaine et nombre moyen de séances par film en première exclusivité, 2011-2021



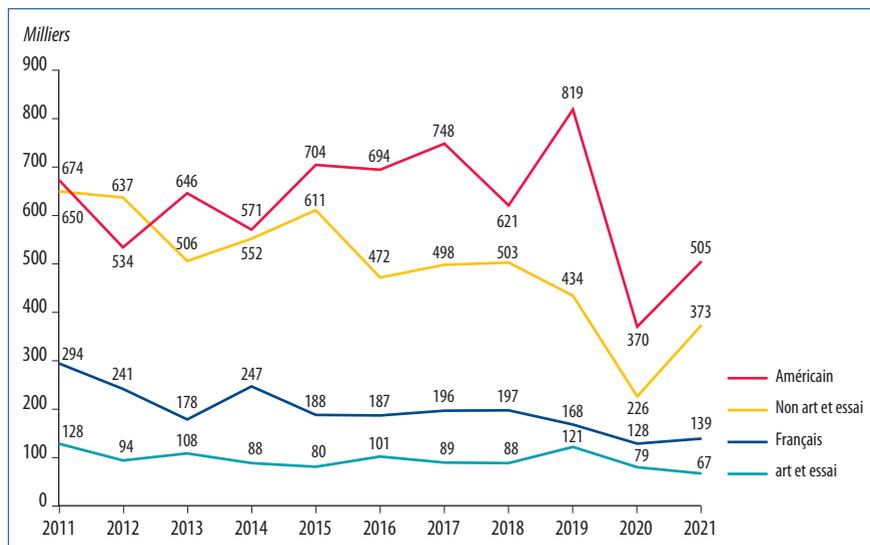
Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture, 2022

Graphique 6 – Fréquentation des salles de cinéma, 2011-2021



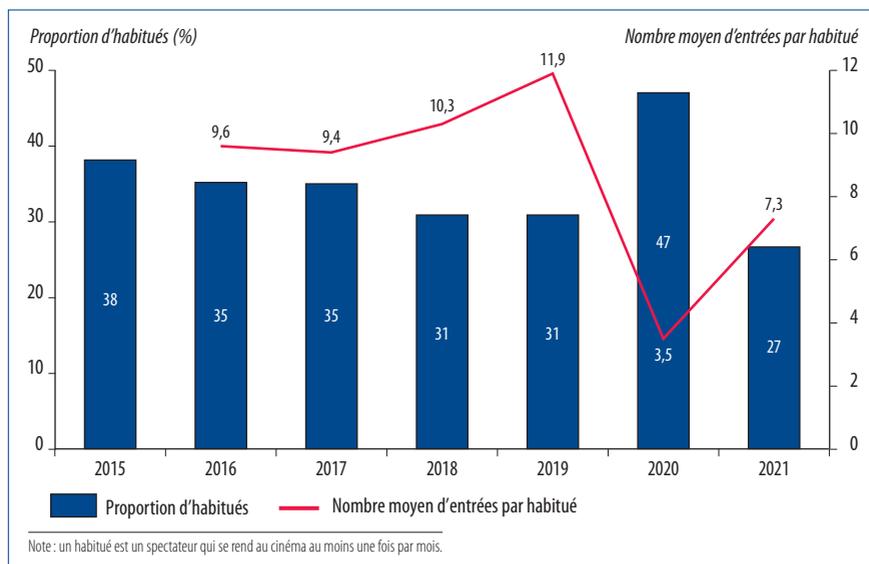
Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture, 2022

Graphique 7 – Fréquentation par film français ou américain, par film classé ou non art et essai, 2011-2021



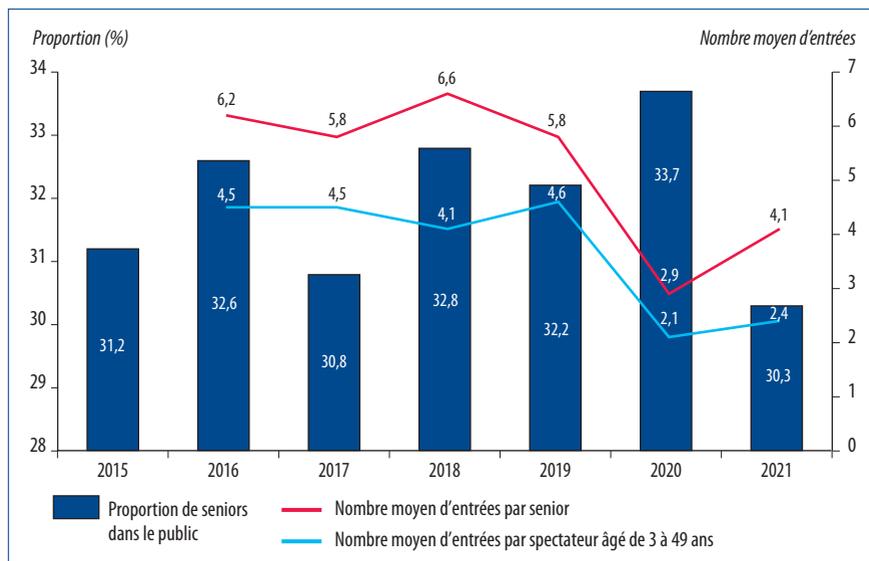
Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture, 2022

Graphique 8 – Proportion d’habitué dans le public et nombre moyen d’entrées par habitué, 2015-2021



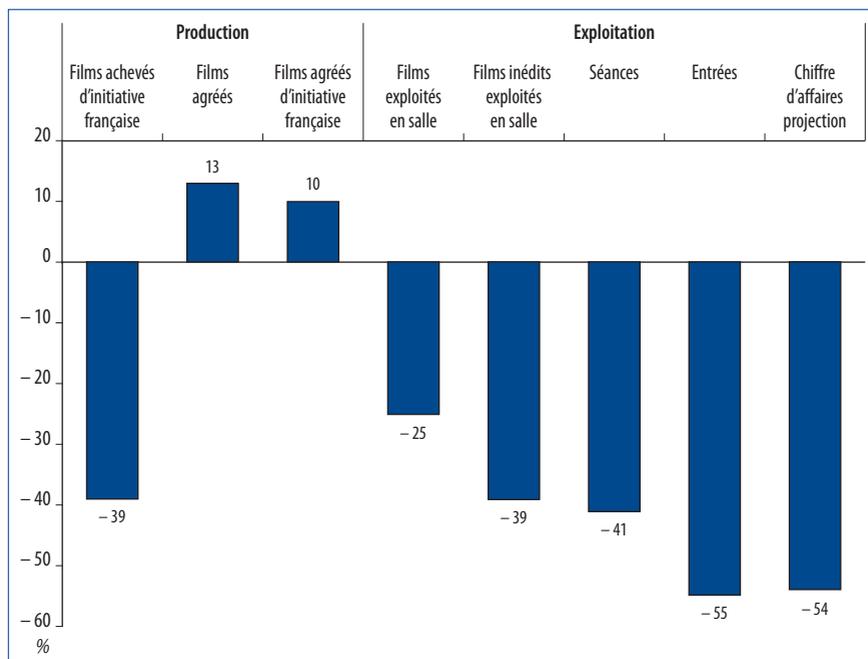
Source : CNC – Vertigo, enquête Cinexpert/DEPS, Ministère de la Culture, 2022

Graphique 9 – Proportion de seniors dans le public et nombre moyen d’entrées par senior et par spectateur âgé de 3 à 49 ans, 2015-2021



Source : CNC – Vertigo, enquête Cinexpert/DEPS, Ministère de la Culture, 2022

Graphique 10 – Écart de production et d'exploitation des films en 2021 par rapport à 2019



Source : CNC/DEPS, Ministère de la Culture, 2022